

1188 Gimel, le 17 novembre 2014

CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 7-2014
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 30 octobre 2014

« Budget 2015 » de la Commune de Gimel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
REYMOND Philippe
BUSSARD Alain
MESSIEUX Cyril
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à trois reprises soit :

- Le 4 novembre 2014 pour l'étude du budget et la rédaction des questions,
- le 11 novembre 2014, pour les réponses de la Municipalité en présence de celle-ci incorpore et de Mme Pascale Ducret, Boursière communale, que nous remercions pour leur collaboration,
- et le 17 novembre 2014 pour l'élaboration du présent rapport.

Observations générales

La commission constate année après année que le budget augmente de manière linéaire comme déjà évoqué à plusieurs reprises.

Nous relevons que l'augmentation des revenus atténuée de manière sensible l'excédent de charges.

Les choix des investissements de la Commune sont limités par les coûts de la facture sociale, l'instruction et la formation ainsi que les infrastructures de ces services, ce qui représente près de 50% du budget.

Les projets cités dans le plan d'investissement pour la fin de la législature nous conduisent vers le plafond d'endettement maximal, pour rappel fixé à SFr. 15'955'000.-

La marge d'autofinancement projetée de SFr. 563'845.- permet d'envisager des investissements de moyenne importance, d'urgence et voire de rembourser la dette.

Une représentation graphique du budget est annexée à ce rapport.

Conclusions

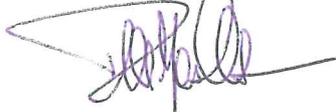
En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2015 tel que présenté, soit :

Total des revenus : SFr. 9'604'266.00

Total des charges : SFr. 9'849'021.00

D'où un excédent de charges de SFr. **244'755.00**

Le Président



Les membres

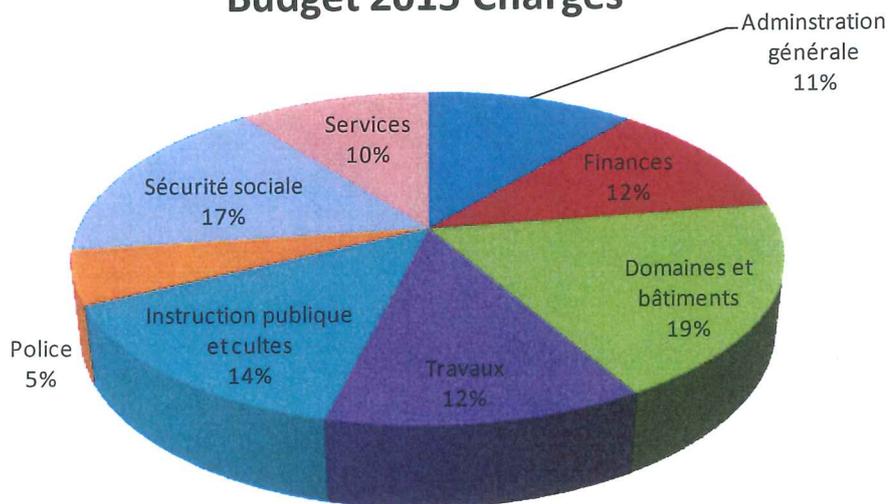
Le rapporteur



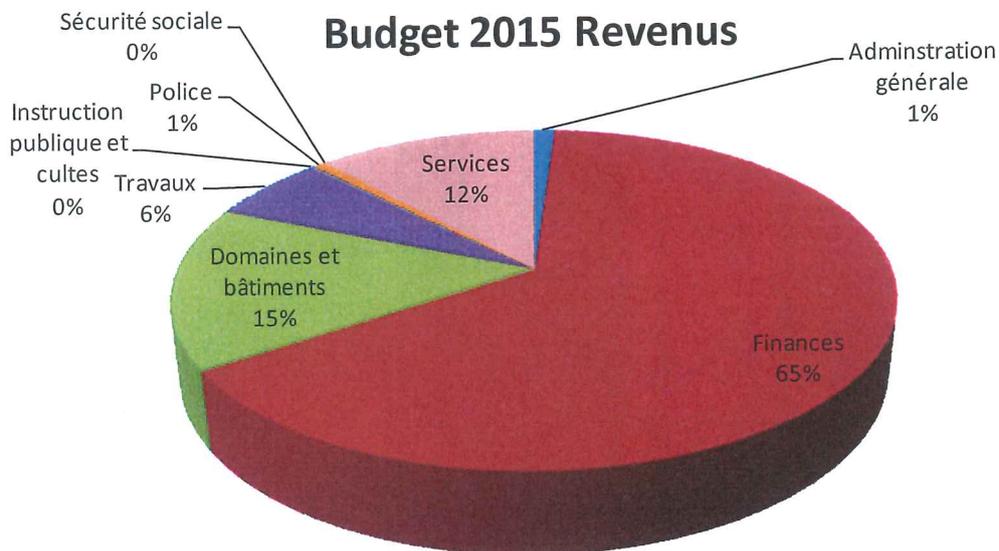
Annexe

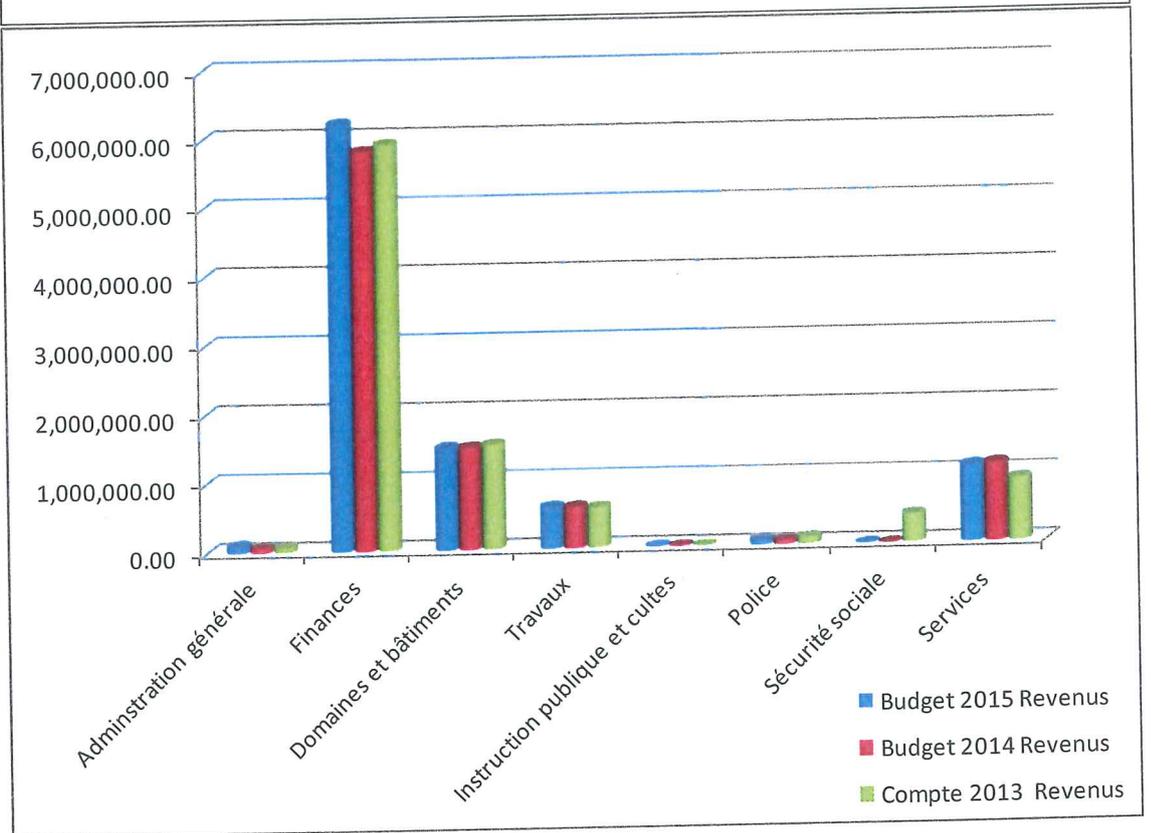
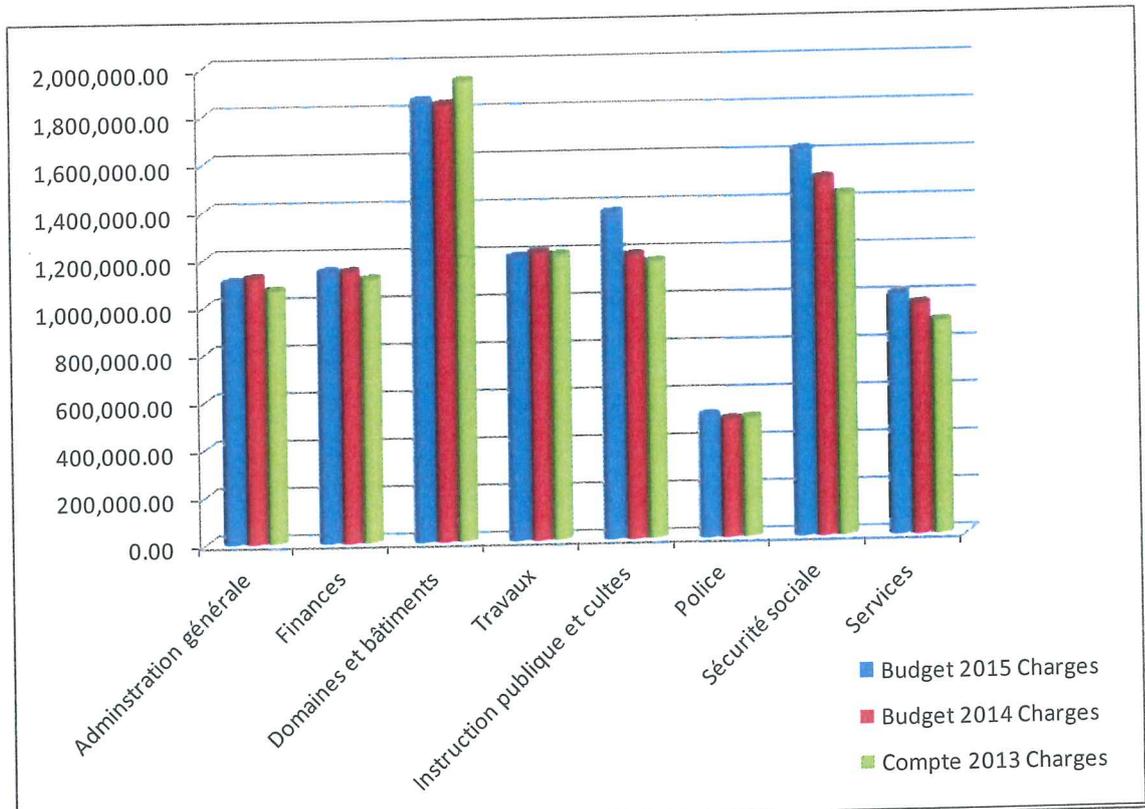
Fonctions	Budget 2015 Charges	Budget 2015 Revenus	Budget 2014 Charges	Budget 2014 Revenus	Compte 2013 Charges	Compte 2013 Revenus
Administration générale	1,107,440.00	103,125.00	1,121,865.50	69,082.00	1,069,657.57	73,889.95
Finances	1,147,499.00	6,217,604.00	1,144,745.00	5,814,976.00	1,114,155.17	5,914,531.41
Domaines et bâtiments	1,858,275.00	1,489,217.00	1,840,186.20	1,485,380.00	1,940,422.33	1,525,444.69
Travaux	1,197,395.00	605,920.00	1,214,661.00	602,637.00	1,204,079.09	593,914.11
Instruction publique et cultes	1,378,508.00	7,300.00	1,196,837.60	7,000.00	1,169,057.40	7,405.95
Police	516,764.00	71,100.00	497,673.00	63,800.00	504,605.70	102,829.30
Sécurité sociale	1,629,395.00	0.00	1,507,776.75	0.00	1,440,546.30	416,327.00
Services	1,013,745.00	1,110,000.00	972,168.00	1,140,000.00	898,801.81	915,894.75

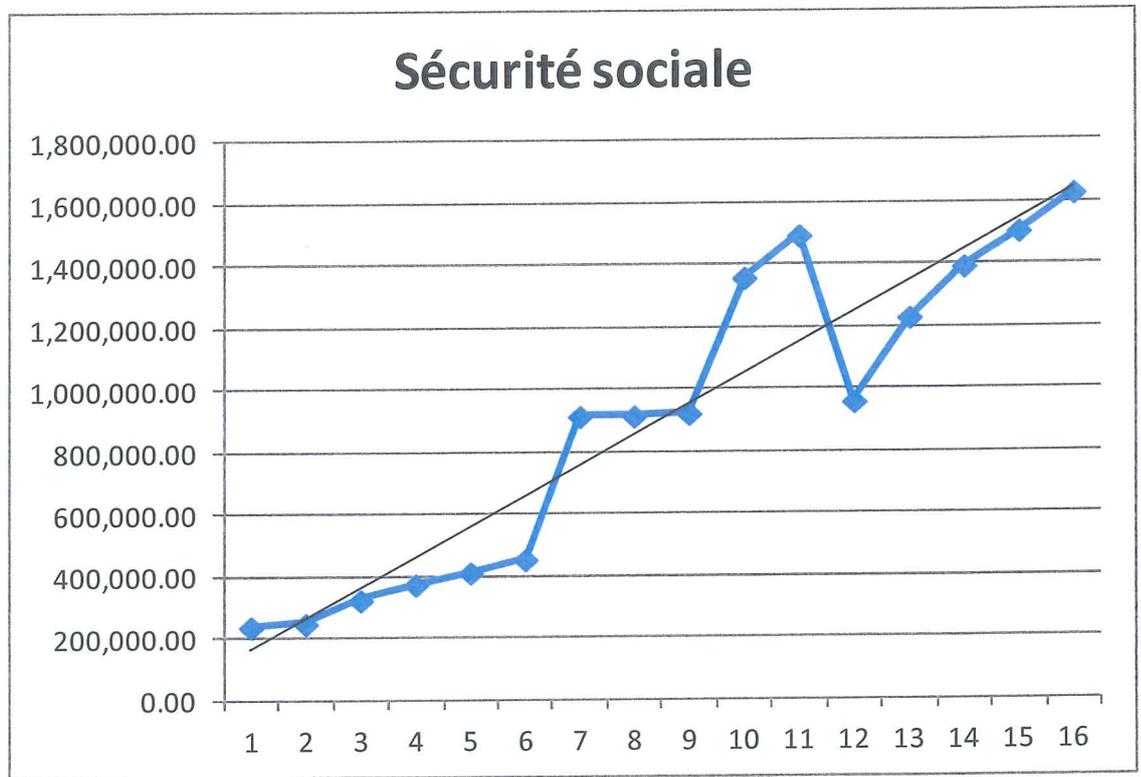
Budget 2015 Charges



Budget 2015 Revenus







Montant de la sécurité sociale = Charges - Revenus
Les revenus sont des rétrocessions du canton

